

# TEISSIERES LES BOULIES

**Bulletin Municipal – Novembre 2019**



<https://www.teissieres-les-boulies.fr/>

[mairie.teissieres@wanadoo.fr](mailto:mairie.teissieres@wanadoo.fr)

[04.71.62.60.47](tel:04.71.62.60.47)





**Voici enfin un nouveau bulletin municipal destiné à vous informer des nouveautés communales et des travaux entrepris par la municipalité. Pour un village vivant et agréable, notre action s'articule autour de 3 axes conducteurs :**

**-Mettre en valeur notre patrimoine commun dans le respect de nos traditions rurales, pour renforcer l'attractivité de Teissières**

**-Améliorer le cadre de vie et le confort quotidien tout en participant activement à la lutte contre le réchauffement climatique, pour la planète et pour l'avenir des prochaines générations,**

**- Maitriser au mieux les nouvelles technologies pour les utiliser au quotidien individuellement et/ou collectivement.**

**Bonne lecture, bien à vous**

**Yves COUSSAIN**



### ***Teissieres-Les-Boulies.fr***

Depuis l'automne 2018, vous pouvez consulter le site d'informations de la commune sur «<http://www.teissieres-les-boulies.fr> ». On peut y faire connaissance avec notre commune, ses paysages, son histoire, être informés sur les actualités et événements locaux. Vous pouvez aussi l'utiliser pour faire circuler des informations d'intérêt général en adressant l'article à la mairie qui le diffusera. Chaque association a la possibilité de communiquer à destination de ses adhérents et/ou du public par ce site.

### ***WIFI PUBLIC***

Le wifi est désormais accessible à tout le monde, Teissierois et visiteurs, sur la place de Teissières, autour de la salle polyvalente, de l'auberge et au départ des sentiers de randonnée. Installé au printemps dernier, il répond à une demande fréquente des visiteurs et utilisateurs de la salle, particulièrement chez les jeunes.



### **Ambassadeurs du numérique**

Pour mieux maîtriser votre ordinateur ou votre smartphone, accomplir une démarche administrative ou passer un moment de loisirs, venez, avec ou sans votre outil, vous familiariser avec le numérique. Ça se passe les lundis matins de 10h à 11h30 à la mairie. L'animation et la formation sont assurées les jeunes du centre social d'Arpajon, que nous remercions.

## Finances communales

### Budgets de fonctionnement

	1998	2008	2017	2018
<b>Recettes</b>				
Ressources propres (loyers, remboursements...)	18 368	69 316	67 670	76 653
Impôts et taxes	54 644	83 570	153 740	149 966
Dotations Etat	107 883	103 278	92 435	92 764
<b>Total</b>	<b>180 895</b>	<b>256 164</b>	<b>313 845</b>	<b>319 383</b>
<b>Dépenses</b>				
Charges générales	36 502	86 526	69 443	77 024
Charges de personnel	40 205	81 168	125 835	128 832
Charges de gestion	37 857	33 101	29 782	32 134
<b>Total</b>	<b>114 154</b>	<b>200 895</b>	<b>224 610</b>	<b>239 046</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>66 741</b>	<b>55 269</b>	<b>89 235</b>	<b>80 337</b>

En 20 ans, le budget a augmenté de 77 %, les dotations de l'Etat ont baissé de 16%, leur part dans les recettes passant de 59,7 % à 29 %. Cette baisse est compensée par l'augmentation des ressources « propres » (loyers, remboursements de charges...) et par les taxes et impôts dont la part dans le budget passe de 30.2 % à 47 %. Les taux ont cependant très peu bougé. L'accroissement des ressources vient des constructions nouvelles et de la majoration annuelle des bases, liée à l'inflation qui entraîne une augmentation des recettes.



### Investissements 2016-2017-2018-2019

	2016	2017	2018	2019
<b>Bâtiments</b>				<b><u>22928</u></b>
<b>Voirie</b>	71125		55292	
<b>Cœur de village (travaux divers)</b>	5962	12752	65201	16675
<b>Terrains</b>			62783	
<b>Eclairage, enfouissement</b>	29373	4947		16308
<b>Numérique</b>	4591	12526	3080	3571
<b>Travaux recherche eau gazeuse</b>	13217		67791	
<b>Eau potable</b>	4854	19238	13062	26383
<b>Total</b>	<b>129122</b>	<b>49463</b>	<b>267209</b>	<b>85365</b>

## ***Lotissement du stade***

Un petit retour sur l'histoire de ce lotissement. L'acquisition des terrains date de 2007. Suite à des travaux et des études qui ont trainé en longueur, ils n'ont été mis en vente qu'à partir de 2013.

Les premiers acquéreurs et résidents ont été la famille Routet-Tourlan en 2015, suivie par la famille Barrès. Après quelques années sans candidat à l'acquisition, et donc sans aucun nouveau projet de construction, le conseil municipal a décidé en 2017 de baisser les prix des terrains.

Prix plus adaptés à la demande : Deux terrains ont été vendus en début d'année 2018. Les constructions sont en cours, et les maisons habitables en 2020

Par ailleurs 2 lots ont été cédés à Polygone pour la construction de 2 maisons « à destination sociale ». Là aussi, des permis de construire ont été déposés en avril dernier, et les appels d'offres ouverts le mois dernier, mais les chantiers reportés en raison des coûts annoncés, supérieurs aux prévisions.

Restent donc 3 terrains libres...Le bilan de ce projet sera très négatif avec un coût total de 340 000 € dont 130 000 € en achat de terrains et 210 000 € en travaux, pour 87 330 € de ventes de terrains (y compris les 3 terrains restants) et 77 740 € de subventions, donc un déficit financier global d'environ 175 000 €.

Mais, il aura permis d'accueillir plusieurs jeunes familles, donc de faire vivre Teissières, son école, et de maintenir la population.



## ***Un nouveau chapiteau en commun avec Leucamp***

Le chapiteau est un outil important de la vie associative. Il est utilisé pour tous les événements publics et parfois emprunté pour des fêtes privées. Après quelques années de service, celui que nous avons récemment acheté, à petit prix, a rendu l'âme. Un nouveau, normalement plus solide, a été acquis en commun avec Leucamp.

Il est rappelé que ce chapiteau est en priorité destiné à la vie associative des 2 communes. Il peut être aussi loué sur les territoires de Leucamp et Teissières pour des événements familiaux.

Coût du chapiteau : 5 028 € TTC, partagé avec Leucamp.

Gratuit pour les associations, il est loué 120 € pour les particuliers.





## Eaux potables

D'importants travaux ont été entrepris pour améliorer notre réseau d'eaux et garantir la qualité de celle-ci. Ils ont été réalisés avec la maîtrise d'œuvre du CIT (Cantal Ingénierie Territoires).

- **2017 : chloration de l'eau** : de nombreux contrôles ayant alerté sur la présence excessive de nitrates et bactéries, l'ARS (Agence Régionale de Santé) nous a demandé d'installer un système de chloration. Malgré une injection de chlore réglée au minimum, le goût de l'eau est affecté, mais l'impératif de santé prime.

Les travaux ont été réalisés par la SAUR.

Coût : 18 292€

Subventions: Adour Garonne : 10 252€

Conseil départemental : 3 658€

- **2017/18 : diagnostic du réseau** : afin de renforcer le rendement et la fiabilité du réseau, un examen complet a été fait par OTEIS (photographie et localisation précise des canalisations, détection des fragilités ...), et des travaux de renforcement opérés par la SAUR (pose de vannes).

Coût du diagnostic et des travaux de rénovation : 27 271€

Subventions Adour Garonne : 19 090€

Le « taux de rendement » de notre réseau se situe entre 90 et 95 % (rapport entre l'eau envoyée de nos châteaux et l'eau facturée), taux excellent puisque la moyenne se situe au-dessous de 80%.

Pour rappel, voici les prix de l'eau :

- abonnement annuel : 60€
- Prix du m<sup>3</sup>: 0,75 /m<sup>3</sup>.

A quoi s'ajoute la taxe pollution de 0,33€/m<sup>3</sup> prélevée pour le compte de l'agence Adour-Garonne.



Fin 2018, en raison de la sécheresse, notre ressource en eau était insuffisante. Nous avons donc fait appel en décembre à la solidarité de la commune voisine de Leucamp et un camion-citerne (Maffre de Ladinhac) a fait des allers-retours. Merci à nos voisins de Leucamp d'avoir tout de suite répondu positivement à notre appel !

Cette année, la pénurie s'est annoncée dès septembre. Teissières comme toutes les communes du Cantal a été placée en alerte de restriction d'usage des eaux. Une cuve, raccordée aux anciens forages des eaux de Teissières, a été installée à la « planque du puy du soleil » pour faire face aux besoins des agriculteurs. Merci à eux pour leur esprit de responsabilité et de solidarité. Ça fonctionne et...on résiste.

Pour faire face à ces pénuries dont le risque devient de plus en plus fort et fréquent, une étude est en cours conduite par le CIT pour raccorder notre réseau à un réseau voisin plus abondant (CABA ? Prunet-Lafeuillade ? Leucamp ?). Des études de faisabilité et de coût, préalables à une négociation avec ces partenaires sont en cours.

L'objectif est de pouvoir réaliser ces travaux de raccordement en 2020.

## ***Pour que Teissières soit encore plus beau...***

Artistes en herbe, bénévoles et professionnels, se sont succédés pour transformer l'espace reliant l'école à la place. D'abord le mur de l'école au-dessus du « parking » : un escalier le franchit désormais et relie école et mairie à la place. Construit en pierres sèches par nos agents communaux, il offre aux écoliers un parcours sécurisé pour aller à leur cantine préférée ... Ces mêmes écoliers ont, en temps périscolaires sous la direction artistique de Claudine Loubières, décoré le mur avec leur mosaïque aux 16 mains.

Pendant l'été 2017, l'artiste IGGY, dans le cadre du festival aurillacois du 10ème art, a habillé le grand mur vide et triste du préau avec une belle cascade symbolisant nos ruisseaux. Cette fresque, cible photographique de nombreux visiteurs, a été financée (5 530 €) par l'association « Eau Nature Patrimoine ».

Enfin, au début de l'été 2018, la cabine téléphonique a été « relookée » et transformée en plus petit office de tourisme du monde ... selon France 3. Merci aux artisans discrets pour leur travail d'artiste.

Le parking s'est ainsi peu à peu transformé en plateforme artistique qui, à côté de l'espace de jeux, est la cible des portables et appareils photos des visiteurs. Chaque printemps ces espaces sont fleuris et embellis par G. et A. Terrisse.

...et ce n'est pas fini, la maison des bouteilles ou « maison d'Albert » va prendre sa place du côté des départs de randonnées, pour rappeler la Font salada.



## ***Biodiversité et Environnement***

Teissières prend sa place dans le combat engagé pour proposer à nos enfants et aux prochaines générations une planète vivable, et un environnement agréable. C'est pourquoi :

- nous n'utilisons plus de glyphosate depuis 2016 : moins de nitrates dans les sols.
- nous avons décidé de couper l'éclairage public de minuit à 5h00 du matin : survie de la faune et des insectes nocturnes en plus des économies d'énergie.
- nous avons réaménagé la zone humide de la Planque du Puy du Soleil : pour le renouvellement et la protection de la faune et de la flore, pour la préservation de la ressource en eau.
- nous avons suscité et accompagnons l'installation d'un maraîcher en agriculture biologique : optimisation de l'utilisation des surfaces, production alimentaire locale diversifiée.



- nous avons accompagné, en relation avec la communauté de communes, la création de l'association « L'Abeille Teissiéroise »: parce que les abeilles sont essentielles à la biodiversité.
- nous avons créé un verger conservatoire : pour préserver certaines variétés locales anciennes de fruits.
- nous travaillons à l'embellissement du bourg en cohérence avec le respect de l'environnement : paillage pour réduire les arrosages, jachères fleuries mellifères pour la pollinisation, tontes partielles.
- nous sensibilisons les enfants dans le cadre des temps périscolaires (hôtel à insectes, mini potager, installation de ruches...)



## **Travaux routiers**

Plusieurs chantiers de rénovation des chaussées ont été effectués en début d'automne 2018 :

- Falguières : 11 900 €
- Canines : 16 438 €
- Grignac : 2 388 €
- Résidences du Puy du soleil : 2 529 €
- Résidences des sources : 3 653 €
- Route de Pleinches : 1 656 €
- Puy de la garde : 5 301 €

Soit un total de 43 866 € HT

Ces travaux devaient être suivis en 2019 de la réfection des routes des Lattes (après les travaux d'enfouissement des réseaux) et du fond du bourg (après les travaux de changement des canalisations d'eaux et de construction de murs). Les premiers ayant été retardés et achevés seulement cet automne, les travaux sur les routes sont reportés au printemps prochain.

## **Enfouissement des réseaux : éclairage, téléphone**

Les travaux réalisés depuis plusieurs années sont importants. Ils gênent au moment de leur réalisation, sont invisibles une fois terminés, et pourtant sont essentiels pour un réseau téléphonique et numérique de qualité et pour un réseau électrique fiable. Le SDE (Syndicat Départemental d'Énergie) en est le maître d'ouvrage.

Pendant les 12 dernières années, le montant des travaux réalisés sur notre territoire par le SDE s'élève à 1 191 793 € sur lesquels la commune a pris en charge 160 676 €.

Cette année, les réseaux ont été enfouis et l'éclairage remplacé sur les Lattes. Les travaux se sont étirés du début de l'année à fin octobre.

## ***Ecole***

L'école continue d'être l'objet d'une attention particulière. Nous voulons que les enfants de Teissières et Leucamp puissent apprendre dans un environnement optimal, arrivent au collège avec tous les atouts pour réussir et que les parents disposent des meilleurs services possibles.

Au début de l'année scolaire 2018/2019, l'encadrement a été doublé à la garderie aux heures les plus fréquentées. La fréquentation de la garderie augmente régulièrement. Elle dépasse maintenant en moyenne les 15 élèves par jour.

Les équipements numériques et informatiques sont totalement assimilés et sont devenus un outil quotidien et indispensable

En accord avec les enseignants et le conseil d'école, les mairies de Teissières et Leucamp ont décidé de conserver les temps périscolaires et la semaine de 4 jours et demi, jugés plus profitables aux enfants.

La cour de l'école a été rénovée en 2016 et séparée de la cour de la mairie.

L'ancien chauffage datant de plus de 25 ans, un nouveau système moins énergivore et plus efficace vient d'être mis en place dans la salle de classe, pour un meilleur confort de nos jeunes cerveaux.



Le préau, coté mairie, est utilisé depuis quelques années pour les travaux périscolaires. Doté d'un chauffage très insuffisant et fragile, pas isolé thermiquement, il vient de faire l'objet d'une rénovation complète avec le changement des huisseries, et un nouveau chauffage. Les agents communaux ont assuré la pose d'un nouveau sol et d'une bonne isolation et peint l'ensemble Cette nouvelle salle, fort agréable maintenant, est bien sûr destinée en priorité aux écoliers mais pourra aussi accueillir les réunions d'associations et améliorer l'accueil de certains évènements tels les mariages...





## ***Eaux gazeuses***

Fontsalada et ses eaux gazeuses font l'histoire de Teissières ; elles sont une part de son patrimoine.

En 1983, la commune avait racheté la source et ses annexes (l'atelier municipal en particulier), puis lancé les recherches. Sur les conseils du BRGM, les forages effectués très profonds avaient été effectués à la planque du Puy du Soleil avec pour résultat une eau plate qui permit le lancement d'une entreprise d'embouteillage.

A partir des années 1995/2000, après les difficultés rencontrées par l'entreprise, les bonbonnes ont pris la suite des bouteilles plastique. Et, aujourd'hui, le village peut s'enorgueillir d'avoir sur son territoire Eureausources, premier employeur local.

En 2015, le Conseil municipal a décidé de relancer les recherches d'EAUX GAZEUSES. Toujours en lien avec le BRGM, conseil et maître d'œuvre, les recherches ont été lancées sur le site de Fontsalada pour être sûrs d'avoir le gaz avec l'eau.

Les forages ont été un échec par rapport à nos attentes qui étaient grandes à la suite de recherches sur les gaz souterrains- leurs importance, nature, profondeur, etc. : 1m<sup>3</sup>/h, très peu de gaz. En bref, aucune exploitation économique envisageable et une très grosse déception.

Le site doit cependant rester un but de promenade ; il faut pouvoir continuer d'aller y remplir ses bouteilles. Une fontaine a été installée pour capter la nouvelle source.

Coûts totaux (HT) des recherches: 68293€

Subventions (Etat, Région) : 38355€



## ***Plan local d'urbanisme intercommunal***

Avant son intégration à la communauté de communes de la chataigneraie, le pays de Montsalvy avait lancé son P.L.U.I. dans lequel le P.L.U. de Teissières va se fondre. Ses objectifs sont, entre autres, de modérer la « consommation » d'espaces bâtis, de lutter contre l'étalement des habitats, d'asseoir une offre résidentielle dans les villages existants, d'améliorer l'accessibilité de ceux-ci, de préserver et de valoriser la qualité du cadre de vie.

Des terrains actuellement constructibles ne le seront plus. Une enquête publique est en cours ; elle ouvre la possibilité d'interroger et de réclamer des modifications lors de réunions à Lafeuillade, Montsalvy ou Cassaniouze.

## ***Réserves Foncières ...pour préparer l'avenir***

La commune a activé 2 achats en 2018:

-Au puy du soleil un peu plus de 7 ha - coût de 30773 € - Une partie correspond à la sagne ou zone humide aménagée sur le parcours du sentier du patrimoine, l'autre partie, les terrains « Manheval » étant des terrains agricoles et surtout forestiers.

-Dans le bourg: les jardins de M. Ceguin d'un peu plus de 1600 m2 -coût de 35000€ -à intégrer dans un projet plus large d'aménagement du bourg à réfléchir.



## ***Des nouveaux paysans à Teissières***

Dans notre dernier bulletin nous faisons part de notre désolation de n'avoir eu aucune installation depuis une quinzaine d'années, ce qui nous faisait craindre le pire pour l'avenir de Teissières, qui est avant tout un village agricole. Et voilà que dans ces trois dernières années, plusieurs jeunes prennent le relais et redonnent espoir quant à l'avenir d'un village actif :

- Pierre Besombes à Pleinches
- David Barrière à Grignac
- Fabien de Filiquier à Montmartre
- Julien Delort à Lestrade
- Benoit Ladoux à Grignac
- Julien Vigier à Vernines



Teissières souhaite à tous les six une pleine réussite dans leur vie professionnelle et familiale. L'environnement économique mondial, national, local se complique. Les modes de cultures évoluent vite, les exigences des consommateurs changent, les exigences écologiques se durcissent. La proximité producteur/ consommateur, le respect de la nature, la protection de la santé entraîneront sans doute des changements importants qu'il vaut mieux anticiper que subir. L'avenir de Teissières, comme celui de nos communes rurales, se confond avec celui de son activité agricole qui en est le fondement historique, économique et culturel. Tout en restant à sa place, la commune devra accompagner et aider la transition en cours et à venir, c'est une condition de la survie de nos campagnes.



## ***Deux nouvelles associations agro-écologiques***

C'est en lien très étroit et avec le soutien actif de la mairie que ces 2 associations à vocation économique, environnementale et pédagogique se sont créées cette année à Teissières :

### **La première, « l'abeille teissieroise »**

Elle a été créée dans le cadre du programme TEPCV de la communauté de la Châtaigneraie Cantalienne.

Les 5 ruches ont été peintes par les élèves qui ont eu le plaisir, dans le cadre des temps périscolaires, d'accueillir et d'écouter avec grand intérêt M. Bastide leur expliquer la vie et l'apport des abeilles à l'environnement et à la biodiversité. Il y a maintenant 9 ruches installées en majorité près de Falguières. Les premières récoltes ont eu lieu en août, l'extraction du miel dans les anciens vestiaires de foot a passionné de nombreux curieux et bénévoles. Certes! À Teissières comme ailleurs la production a été victime d'une mauvaise météo mais l'après-midi fut chaleureuse et pleine de promesses.



### **La deuxième association « La Ferme Du Puy Soleil »**

Elle est en cours de création mais son activité a commencé. C'est Pascal Felgines qui est à la manœuvre pour lancer un projet ambitieux qui se veut être le symbole de notre projection sur l'avenir. L'activité se développera sur une surface d'environ 9 ha dont près de 3 ha de surface agricole utile autour de la zone humide.

Notre volonté est de donner l'image d'une commune moderne, active, responsable en matière environnementale, et accueillante

- en s'appuyant sur son activité agricole et en la diversifiant : accueil touristique, développement d'ateliers pédagogiques,
- en créant un lien fort avec l'auberge, où seront cuisinées et vendues les productions de la ferme,
- en organisant un espace agricole paysan complet à taille humaine, ouvert et coopératif visant l'autonomie,
- en mêlant les techniques traditionnelles (traction animale, outils d'antan) et le développement de techniques agroécologiques pertinentes (permaculture, agroforesterie) synonymes d'efficacité

La montée en puissance est programmée sur 4/5 ans. Les premières plantations- pommes de terres, courges, choux, épinards, radis du japon etc...-ont été faites en juin et juillet. Les premières cueillettes ont été réservées à l'auberge et à la cantine.

Une association est en cours de création, avec un bureau provisoire composé pour son lancement de Pascal Felgines, Stéphanie Bornes et Claire Delfour. Cette association aura pour buts de participer à quelques travaux de cueillette ou entretien, d'organiser des ventes et des événements festifs et pédagogiques Une réunion publique prochaine jettera les bases de ce projet public, ouvert aux Teissiérais et toutes personnes intéressées par le projet.

Les motivations de l'engagement communal dans ces projet sont multiples : Développer des activités productrices de richesse et de travail, diversifier l'agriculture locale, s'impliquer dans les démarches pour la biodiversité et l'avenir de notre planète commune.

## **Notre patrimoine commun**

### **Bâtiments de Services publics**

La façade du bâtiment communal abritant les services publics (école, mairie, poste) avait besoin d'un nettoyage complet. Le crépi datait des années 50, il a fait l'objet d'un ravalement à l'été 2018. Dans la foulée, il a été décidé d'y afficher notre devise républicaine. Le 16 novembre 2015, lors de la cérémonie de recueillement dans la cour des écoles après les horribles attentats du Bataclan, l'absence de cette devise avait été cruellement ressentie. « LIBERTE EGALITE FRATERNITE » s'affiche maintenant sur notre bâtiment communal, accompagné par « LAICITE » dont le principe établi par la loi de 1905 est rappelé à l'article 1 de la constitution de 1958 : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens »... La Loi protège la Foi, la Foi ne fait pas la Loi.

Suite à ces travaux, le préau coté mairie faisait tache avec ses vieilles huisseries. Elles viennent d'être changées avant que l'intérieur ne soit complètement rénové. Ces travaux sont en cours.



### **Salle polyvalente**

Elle date de 1982 et a besoin de travaux de modernisation. Les toilettes viennent d'être complètement refaites à neuf. La cuisine le sera dans l'hiver. Ces travaux sont conduits essentiellement par le personnel communal. Des travaux d'isolation, de chauffage et de peinture devront être engagés dans un avenir proche.

### **Presbytère**

Le presbytère a fait l'objet d'un total rafraîchissement en début 2018 : peinture des murs, changement des sols. Un poêle à granulés a aussi été installé en novembre 2018. Loué à la famille Kabous entre juillet 2018 et juillet 2019, il est à nouveau habité depuis septembre dernier par Falzonne.



### **Locaux de chasse et de stockage**

À la demande de l'ACCA (Association de chasse), des travaux de restauration et d'agrandissement du local ont été réalisés en 2017 et 2018 sur le local de chasse situé en sous-sol de l'atelier communal. Ce local, a été rénové et agrandi d'une nouvelle salle d'une surface de 18m<sup>2</sup> pour accueillir fêtes et réunions de l'association. Il est désormais prolongé par un abri de 30m<sup>2</sup> pour les engins et matériels communaux.

Le chantier, à cheval sur les années 2017/2018, a été conduit par les agents communaux accompagnés par les bénévoles de l'association de chasse.

Coût total (essentiellement acquisition des matériaux): 15896 € étalés sur les 2 années 2017 et 2018.



## Sentier du patrimoine



On avance...La Soue a été nettoyée et restaurée, la zone humide aménagée avec sa passerelle et sa petite mare. Au départ du sentier, la croix a été scellée derrière l'église donc proche de son origine à l'entrée de l'ancien cimetière.. et la cabine téléphonique réaffectée à l'information des visiteurs et randonneurs. Reste le puits qu'on ne peut intégrer faute d'accord d'un propriétaire. Le sentier a accueilli une balade contée et musicale en septembre dernier .





## ***Vie associative***

Le **Comité des Fêtes** a partiellement renouvelé son bureau :

Président : Julien Vigier  
Secrétaire : Anaïs Burgazzi-Gillet  
Trésorier : Sylvain Delort



**L'Amicale des Parents d'Elèves** a aussi renouvelé son bureau :

Présidente : Katy Vigier  
Vice-Présidente : Stéphanie Bornes  
Secrétaire : Marjorie Laporte  
Secrétaire adjointe : Delphine Turlan  
Trésorière : Pauline Brousse  
Trésorier adjoint : Anthony Crantelle



Bureau de l'Association **l'Abeille Teissieroise** :

Président : Patrick Reding  
Secrétaire : Carine Besse  
Trésorière : Marie-Hélène Deneaux



Bureau de l'Association **La Ferme du Puy du Soleil** :

Président : Pascal Felgines  
Secrétaire : Stéphanie Bornes  
Trésorière : Claire Delfour

Le festival le **Diamant Vert** :

Après 3 années de concerts et de belles fêtes au plan d'eau du Maurs, les organisateurs ont souhaité faire une pause. Peut-être qu'un nouveau souffle fera redémarrer bientôt ce festival.

Le **11 novembre 2018**, les « **Anciens Combattants** » commémorent le centenaire de la victoire de la guerre de 1914-18, avec la note particulière de la présence de Jeannot TRIN en uniforme, monté sur son cheval.





## **Etat civil**

### **Naissances :**

Alban Masson le 6 avril 2017  
Léonie Laporte le 4 mai 2017  
Jade Garcia-Lafage le 13 juin 2017  
Julian Carbonel le 12 septembre 2017  
Loïs Barrière le 24 janvier 2019



### **Mariages :**

Elodie Crantelle et Vivien Aurières le 18 juin 2016  
Karine Rousseau et François Parrot le 13 août 2016  
Marie Campergue et Clément Laparra le 15 juillet 2017



### **Décès :**

Barthélémy Laroussinie le 31 mai 2016  
Siméon Tourlan le 3 août 2017  
Fatima Soubrier le 25 août 2017  
- Suzanne Tourlan le 11 mars 2018  
Géraud Longuecamp le 2 avril 2018  
Georges Vigier le 22 juillet 2018  
Marcel Méral le 24 février 2019  
Louise Cantuel le 16 mars 2019



### **Colombarium**

Une première stèle de 6 cases avait été installée en 2011. Plusieurs cases ayant été réservées, il a été décidé d'en installer une seconde en ce début 2019. Un banc de marbre destiné à la méditation et au repos a été placé devant la stèle.



Coût de l'opération : 5238 €.  
Pour rappel : prix d'une case : 1000 €.

### **Mairie**

**04 71 62 60 47**

**mairie.teissieres@wanadoo.fr**

**Lundi, Mardi et Vendredi – 9h à 12 h**  
**Jeudi – 14h à 17 h**



### **Agence postale**

**04 71 62 60 85**

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi**  
**10h à 12h**  
**Samedi – 9h30 à 11h30**

*Gérez les nuisances sonores occasionnelles avec vos voisins:*

*-éviter les travaux de bricolage bruyants et gênants le dimanche ou les jours fériés tôt le matin ou le soir*

*-avertir les voisins des fêtes tardives organisées chez vous*

*-la tondeuse à gazon en marche ne doit pas dépasser les normes de puissance acoustique prévue.*

*Ne laissez pas les chiens dont vous avez la garde, aboyer de façon intempestive, portant atteinte à la tranquillité du voisinage.*



*Teissières vu du ciel*

